



Le bulletin d'informations de la Ville d'Avesnes-les-Aubert,
Terre de tradition et d'Accueil du Nord

La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 32 - Avril 2017



DEVOIR ET TRAVAIL DE MEMOIRE

Une semaine dédiée au souvenir des
déportés et des résistants sous la 2nde
Guerre mondiale... P3



INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



Ouverture de l'espace ludique « Les p'tits Mômes ».

Avec le retour des beaux jours, l'espace ludique « Les p'tits Mômes » (parc de la Malterie) a rouvert ses portes aux enfants jusqu'à 10 ans maximum accompagnés d'un adulte tous les jours de 8h30 à 18h30.



Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site www.avesnes-les-aubert.fr, ou par mail à accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr ou grâce au bulletin disponible en mairie.

Permanence de l'Espace Info Énergie.

Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat,

M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 24 avril 2017 de 14h à 17h en mairie.



Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 7 avril pour la vente de chéquiers et 21 avril pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. *Contact : M^{me} Isabelle Libert ☎ 06.09.43.82.82.*



Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

Communiqué du Ministère de la Défense concernant l'application mobile pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Liens utiles aux administrés : 03.59.00.43.00
www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees
17, rue Lydéric - BP 50125 - 59001 Lille Cedex

Une application mobile pour la Journée défense et citoyenneté

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités. Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

Géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;



Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme...);

Prendre contact plus facilement avec les centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...etc) ;



Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11
www.avesnes-les-aubert.fr
Services Techniques : 03.27.78.39.44
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50
Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33
Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

DEVOIR ET TRAVAIL DE MÉMOIRE

Une semaine dédiée au souvenir des déportés et des résistants sous la 2nde Guerre mondiale

Durant la semaine dédiée au souvenir des déportés et des résistants sous la Seconde Guerre mondiale, qui a débuté par le Congrès départemental de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (ADIRP 59), M^{me} Lili Leignel, déportée à l'âge de 11 ans et M. Pierre Charret, résistant, sous-lieutenant FFI-FTP, ont témoigné devant un public venu nombreux. L'exposition « Des prémices de la Seconde Guerre mondiale au procès de Nuremberg » et la diffusion de films ont également enrichi cette semaine.



Samedi 11 mars dernier, l'ADIRP 59 a tenu son congrès départemental, s'en est suivie une cérémonie du souvenir au Monument aux Morts.

À la salle des fêtes, la riche et complète exposition était visible librement toute la semaine.



Pierre Charret devant plus de 250 personnes, dont de très nombreux élèves, venues écouter son témoignage.

M. Charret est entré en résistance dès l'âge de 15 ans, puis a constitué dès l'été 1943 un groupe de jeunes dans son lycée pour aider les résistants en transportant des armes ou en participant à des sabotages. En juin 1944, il part dans l'Indre et participe alors plus activement à la résistance, avant l'arrivée des forces alliées qui libèrent peu à peu le pays. « J'ai eu de la chance, je n'ai jamais été arrêté », confie l'homme devant une salle de collégiens captivés.

À 91 ans, Pierre Charret multiplie les interventions, notamment auprès des jeunes, et s'efforce de montrer ce que fut la Résistance sous la Seconde Guerre mondiale et les valeurs défendues par les résistants : humanisme, liberté, tolérance, ... Merci à lui.

Le témoignage poignant de M^{me} Lili Leignel.



Entre les diverses personnalités présentes, les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie, du collège Paul Langevin et du lycée Jacquard de Caudry, plus de 350 personnes étaient réunies pour écouter le témoignage de cette dame de 85 ans.

Un auditoire très attentif au récit émouvant de Lili Leignel qui fut déportée à l'âge de 11 ans au camp de Ravensbrück, camp de concentration de la Seconde Guerre mondiale mis en place par le régime nazi. « Nous n'étions plus que des matricules. Moi, j'avais le numéro 25 612. Il ne fallait surtout pas l'oublier, sinon on était puni ! ». Lili Leignel raconte en détail la séparation des hommes et des enfants, qui restaient avec les femmes, la faim, les wagons à bestiaux, la maladie, les blocs et les châlits à trois étages dans lesquels les déportés s'entassaient tête-bêche, les poux, la puanteur, la violence, les nombreux coups, les souffrances infligées par les nazis..., toute cette horreur vécue jusqu'à la délivrance du camp par les Anglais, le 15 avril 1945.

« La date est gravée dans ma mémoire. Les soldats n'en revenaient pas de nous voir dans cet état ».

Lili Leignel a passé presque deux ans avec ses deux frères et sa maman dans les camps : « Nous avons été séparés de notre mère au moment d'être rapatriés en France et l'avons crue morte. Quand heureusement nous l'avons revue vivante, elle ne pesait que 27 kg ».

Autre moment fort du récit, lorsque Lili Leignel explique le sort réservé à son papa : « Les Allemands l'ont fusillé, lui et d'autres déportés, trois jours avant la libération du camp ». Dans la salle, le silence.

Lili Leignel termine son témoignage sur un message d'espoir, « nous devons nous supporter avec nos différences, noirs, blancs, juifs, musulmans, chrétiens, dans l'amour, la paix et la tolérance ».



Retrouvez une vidéo de M^{me} Lili Leignel qui s'exprime sur sa venue dans notre commune sur le site municipal www.avesnes-les-aubert.fr

Pour comprendre l'horreur et la barbarie du régime nazi, nous tenions à rappeler ce qu'étaient les camps de concentration et les camps d'extermination.

- Les camps de concentration sont des camps d'emprisonnement et de travail forcé pour les adversaires politiques du nazisme, les résistants, les Juifs, les homosexuels... Les traitements infligés aux détenus sont très durs et les conduisent souvent rapidement à la mort. Les détenus sont rasés et portent un uniforme rayé. Ils vivent dans des baraques non chauffées, entourés de barbelés électrifiés et surveillés par des miradors. Ils travaillent 16 heures par jour, ne reçoivent comme nourriture qu'un bol de bouillon et un peu de pain.
- Les camps d'extermination sont destinés à tuer méthodiquement, industriellement par des chambres à gaz de grande capacité, les Juifs et les Tsiganes, en particulier.



VIE COMMUNALE

Cimetière : la municipalité a entrepris un travail important



La municipalité porte une attention particulière au cimetière, lieu de mémoire dédié au repos et au recueillement.

Vous l'avez sans doute remarqué, la municipalité a fait installer des panonceaux aux pieds de certaines tombes dans "l'ancien" cimetière et ce, pour travailler au renouvellement ou à la reprise de très vieilles concessions existantes. Car nous ne pouvons continuer à étendre le "nouveau" cimetière sans mener un travail fin quant au renouvellement et à la reprise de concessions existantes.

Ce travail est réalisé également dans un souci évident de sécurité.

Pour autant, le droit funéraire est un droit particulièrement complexe et réglementé, qui demande une rigueur accrue et donc du temps. C'est pourquoi la municipalité a commencé un travail conséquent en la matière et nous tenions à vous en décrire les grandes lignes.

1- Intervention de drones

Dans un premier temps, une société de « drones » est intervenue. Le drone a photographié chaque concession et notre cimetière dans son ensemble. Ce qui permet donc, aujourd'hui, de visualiser chaque tombe et de la situer dans le cimetière.



2- Tarifs et durées des concessions

Parallèlement, et cela pour répondre à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le 9 septembre 2016, trois durées distinctes de concessions, à savoir trentenaires, cinquantenaires et perpétuelles avec les nouveaux tarifs correspondants :

Concession perpétuelle	Concession 50 ans	Concession 30 ans	Taxe funéraire	Case funéraire 50 ans	Case funéraire 30 ans
100 € le m ²	60 € le m ²	50 € le m ²	20 €	800 €	600 €

Occupation du caveau communal	Cave-urne 50 ans	Cave-urne 30 ans	Taxe de dispersion	Emplacement colonne avec plaque gravée 30 ans	Emplacement colonne avec plaque gravée 50 ans
1 € / jour, limité à 30 jours	800 €	600 €	20 €	200 €	300 €

De plus et aujourd'hui, la refonte de tous les documents administratifs liés au cimetière est en cours. Il s'agit de la modification et/ou la création des documents liés à la gestion funéraire communale (réservation/reprise de concession, autorisation de dépôt de cendres au jardin du souvenir, etc.).

3- Acquisition d'un logiciel

En matière de concession et pour être en phase avec notre temps, il était essentiel d'équiper la Municipalité d'un logiciel spécifique à la gestion du cimetière.

Ce logiciel sera alimenté de données liées aux concessions (personnes, durées, dates...), au fur et à mesure, avec pour objectif de compléter la base cartographique réalisée grâce au drone.

Il s'agit là d'un travail colossal de recherches et de recensement.

4- Travail d'identification

Pour effectuer les premières investigations de reprises de concessions, la municipalité a fait poser, au moment de la Toussaint 2016, un panneau sur les tombes supposées "en état d'abandon" afin d'obtenir de précieux renseignements sur les propriétaires ou les ayants-droits.

Chose payante, puisque sur la vingtaine de tombes supposées abandonnées, six ayants-droits se sont déjà manifestés. Cette question du renouvellement et de la reprise est primordiale pour des raisons de sécurité mais aussi pour permettre la création de nouvelles concessions dans "l'ancien" cimetière et éviter ainsi l'extension permanente du "nouveau" cimetière.

Pour que le service puisse continuer à recenser les concessions qui ne sont pas identifiées et pour faciliter le travail de recherche, la Municipalité invite les familles concernées à se rapprocher de M. Olivier Duhamel, responsable des services techniques municipaux afin de collecter les informations permettant de compléter ce travail d'identification (contacter les ateliers municipaux ☎ 03.27.78.39.44 ou par mail cimetiere@avesnes-les-aubert.fr).



Vous le voyez, un travail considérable a été et est mené, de manière à vous proposer un service toujours plus efficace et proche de vous.

ENVIRONNEMENT

Des nouveaux matériels d'entretien des espaces publics

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités ont l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (désherbant chimique notamment) pour diminuer les pollutions et préserver la santé de tous. Les communes doivent donc s'adapter. La municipalité d'Avesnes-les-Aubert a invité les élus des environs pour une réunion et une démonstration de nouveaux matériels de désherbage.

Ces nouveaux matériels (désherbeur mécanique, désherbeur à eau chaude et désherbeur thermique), tout en respectant la nouvelle législation, répondent aux besoins des collectivités en matière de destruction des mauvaises herbes. Dans le cadre de ce partage d'expérience, il s'agit d'appréhender les nouveaux enjeux et de créer les conditions d'un entretien des espaces publics toujours aussi optimisé.



RÉTROSPECTIVE

Retour en images

Le mardi 7 mars, s'est déroulé le second conseil d'élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie. Les élèves délégués ont été reçus de manière officielle en mairie par Laurent Maillard, adjoint au maire.

Le conseil d'élèves est un moment durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié. Lors de ce second conseil, différents thèmes ont été abordés par les enfants, soucieux de mieux connaître l'institution municipale.

Les élèves délégués (en photo ci-contre) se feront le relais de cet échange auprès de l'ensemble des élèves de l'école Joliot-Curie.



Félicitations à Fabrice et Maxime Leroy qui ont été primés, une nouvelle fois, au salon de l'agriculture de Paris. Leur vache, Harlinda, a été sacrée « Grande Championne » du concours général agricole Paris 2017. Bravo !



Atelier tissage et tricot à la maison du patrimoine avec « Le panier d'Augustine ».



L'exposition sur l'artisanat et les produits du terroir organisée par « Arts et Culture, Loisirs pour tous » a réuni de nombreux exposants.



Avec des tours de grande qualité, le spectacle d'illusions de Magic Phil a captivé le public avesnois le 4 mars dernier.



Des jeunes membres d'ACTION ont été lauréats du « BDthon » régional sur le thème « dessine la République ». Certains panneaux ont été exposés sur la Place de la République, et la bande dessinée est disponible à la bibliothèque municipale.

crédit © Carl Condamine/DailyMétéorologie la République



Les élèves de Cultur'danse ont réalisé une belle performance à l'occasion de leurs portes ouvertes.



Plus de 300 majorettes ont assisté au 28^{ème} festival organisé par les Majorettes Avesnoises.

Le 2^{ème} Festival de Rock-Métal a séduit les "métalleux" venus nombreux à la salle des fêtes.



Commémoration du 19 mars 1962

Le 55^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, déclaré après la signature des accords d'Évian, a été célébré sur notre commune.

La commémoration a pris un tour particulier puisque M. Gérard Alglade, titulaire de la carte du combattant, a été décoré de la médaille de la Croix du Combattant par M. André Goffart, conseiller municipal délégué aux affaires militaires.

M. Octave Lesage, président de la section locale de la FNACA a remis à la Municipalité, représentée par M. Alexandre Basquin, la médaille commémorative de ce 55^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu, et cela pour saluer l'investissement de notre commune sur ce sujet essentiel du devoir de mémoire ; devoir de mémoire qui reste plus que jamais une impérieuse nécessité.

Certaines photographies ont été aimablement transmises par M. César Herbin. Nous le remercions.



La Municipalité et les représentants de l'Association des Parents d'Élèves des écoles primaire et maternelle ont organisé un point-presse pour réaffirmer leur opposition à la fermeture de classe au sein de l'école Joliot-Curie.



Après des travaux de mise aux normes et de rénovation, les salles Notre Dame de la rue Jules Ferry ont été inaugurées par les paroissiens le 26 mars dernier, en présence de M. l'Abbé Henri Le Minoz et de M. le Maire.

RENDEZ-VOUS



Le Baby-foot Avesnois organise un premier tournoi officiel

Venez découvrir un tournoi réservé aux licenciés FFFT comptant pour le classement au Championnat National du Football de Table 2 (CNFT2) en Open simple/double !

Le dimanche 9 avril 2017 à partir de 9h

1^{er} étage du bâtiment Suzanne Lanoy (au dessus de la bibliothèque)

Buvette et restauration sur place

Contact : Frédéric Leducq ☎ 06.52.79.17.48

Braderie de la ressourcerie



« Le Hangar », ressourcerie d'ACTION, vous accueille pour sa braderie de printemps le dimanche 9 avril 2017 de 10h à 18h. Venez nombreux !

Des centaines d'articles de seconde-main à partir de 1€, brocante, jeux d'enfants, déco, mais aussi des livres, de la vaisselle, des bibelots, meubles, vinyles, K7, CD, espace vintage... N'hésitez plus, venez y faire des affaires ! (en cas de mauvais temps, espace couvert prévu)

7 rue du 19 mars 1962 à Avesnes-les-Aubert.

Ouvert aussi du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Site web : <http://lehangarressourcerie.association-action.org>

SOLIDARITÉ

Un voyage, un sourire...

Dans le cadre de leurs études, Marion Lacquemant et Damien Labbédeux, étudiants en Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations à l'Université de Cambrai doivent réaliser un projet de fin d'année.

Ils organisent donc un voyage au Parc Zoologique de Pairi Daiza (Belgique) destiné aux enfants du Secours Populaire d'Avesnes-les-Aubert.

Ce projet aura lieu le 19 avril 2017 et leur objectif est d'y amener une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Pour autant, pour réaliser cette action, ils ont besoin de votre soutien et ont mis en place une cagnotte en ligne, sur le site www.leetchi.com/c/association-de-secours-populaires-11331683



N'hésitez pas à les soutenir !

RENDEZ-VOUS CITOYEN

23 avril et 7 mai : l'élection présidentielle



Les dates retenues pour l'élection présidentielle sont le dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour et le dimanche 7 mai 2017 pour le second tour. Dans notre ville, les trois bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h et réunis dans la salle des fêtes. L'accès aux personnes à mobilité réduite se fera par la rue Jules Ferry. Pour pouvoir voter, les électeurs inscrits sur les listes électorales devront justifier de leur identité en présentant **obligatoirement** une pièce d'identité (article 4 du décret 2007-1670 du 26 novembre 2007 paru au journal officiel du 28 novembre 2007).

Parmi les pièces d'identité admises : la carte d'identité, la carte vitale avec photo, le passeport, le permis de conduire, le permis de chasse avec photographie, carte de circulation avec photo, carte du combattants de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie.

Le cas échéant, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix votant dans la même commune. Cette démarche s'effectue à la brigade de Gendarmerie devant un officier de police judiciaire.

AGENDA

Dimanche 9 avril : TOURNOI DE BABY-FOOT. Dès 9h au bâtiment Suzanne Lanoy.

BRADERIE DE PRINTEMPS DE LA RESSOURCERIE D'ACTION. De 10h à 18h. 7 rue du 19 mars 1962.

Mercredi 12 avril : MARCHÉ DE PÂQUES DE L'ASSOCIATION AMITIÉ PARTAGE. De 14h à 16h30 à la Maison de la Solidarité (39 rue Henri Barbusse). Avec vente de pâtisseries, venez nombreux !

Samedi 15 avril : CONCERT DE PÂQUES. Concert gratuit de l'Harmonie Batterie à la salle des fêtes à 17h.

Lundi 17 avril : CONCOURS DE PÉTANQUE DES PÉTANQUEUX, Au stade Danjou dès 14h.

PARCOURS DU COEUR. Rendez-vous pour le départ à 10h à la salle des fêtes.

Samedi 22 et dimanche 23 avril : ATELIER « LE PRINTEMPS » (ART FLORAL). À la Maison du Patrimoine de 11h à 18h - 22 rue Louise Michel. Entrée libre.

Dimanche 23 avril : 1^{ER} TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. Salle des fêtes de 8h à 19h.

Vendredi 28 avril : COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS. Rendez-vous à 18h au Monument aux Morts.

Dimanche 30 avril : BANQUET DES AÎNÉS organisé par la Municipalité à la salle des fêtes dès 12h.

Lundi 1^{er} mai : FÊTE DU TRAVAIL. Remise de médailles aux récipiendaires à 9h45 à la salle des cérémonies de la mairie.

Dimanche 7 mai : 2ND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. Salle des fêtes de 8h à 19h.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

DELSAUX Caméo, né le 28/01/2017 d'Anthony Delsaux & Emmanuelle Claus, 163 bis rue Henri Barbusse.

BOULANGER Julia, née le 08/02/2017 de Vincent Boulanger & Christine Dambrun, 134 rue Karl Marx.

GOFFART Alice, née le 11/02/2017 de François Goffart & Stéphanie Moreau, 73 rue Henri Barbusse.

RICQ Sasha, né le 23/03/2017 de Florent Ricq & Anaïs Rousselle, 6 rue des Décolleteurs.

ILS SE SONT UNIS

Le 17 mars : Christelle SANTER & Jean-Marc DUBOIS.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GUIDEZ Veuve GERNEZ Ginette, 93 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

SANTER Michel, 72 ans, 16 rue Louise Michel.

BOULANGER Yves, 87 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

CARLUCCI Veuve GIULIANI Angela, 89 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

CHARROIS Veuve BARBAUX Marie, 87 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».